

# LA FOLIE OU L'OBSERVATOIRE CHAGNOTIN D'ETIENNE-JULES MAREY-1

La Folie partage avec le domaine de Labergement-les-Seurre et la Villa Maria du Posillipo à Naples le privilège d'être un lieu où transparaît la mémoire d'E.J. Marey d'autant que son domicile parisien du boulevard Delessert comme les laboratoires du Parc des Princes, ont disparu<sup>1</sup>.

E.J. Marey né et ayant grandi à Beaune est à juste raison considéré comme Beaunois mais il avait aussi de fortes attaches à Chagny, ville de la célébration du mariage en 1801 de ses grands-parents maternels Louis Benoît Bernard et Anne Julie Cottenot<sup>2</sup>.

Y avaient également résidé d'autres Cottenot, sans doute parents, une famille de couteliers, comme l'était le propre père d'Anne Julie -qui avaient habité Beaune avant de passer en Saône-et-Loire<sup>3</sup>.

Peut-être est-ce ce qui a poussé E.J. Marey à souscrire à la vente par adjudication du domaine en 1874 ?

La tradition familiale rapporte qu'il destinait cette demeure à sa mère. Elle possédait pourtant déjà la propriété de Labergement-les-Seurre qui lui venait de ses parents<sup>4</sup>. Ou bien tout simplement Marey a-t-il été séduit par le charme et la situation de ce domaine, par la végétation, - la même que celle de la montagne de Beaune- et la vigne qui sans aucun doute produirait un vin supérieur à celui que l'on élaborait à Labergement ?

Mais quelle est l'origine de La Folie dont la position à flanc de colline attire le regard du voyageur ?

La dénomination du lieu-dit évoque une implantation qui a pu paraître insensée. Il existe d'autres hypothèses – un rendez-vous de fées, par exemple - qui paraissent moins crédibles.<sup>5</sup>

La demeure élevée au-dessus de Chagny, jouit d'un ample panorama qui s'étend des contreforts du Morvan à ceux du Jura, embrassant une partie de la Côte d'Or et de la plaine de Saône.

## Quelques publications et sources d'archives révèlent certains points de son histoire.

Sous les Ducs de Bourgogne, La Folie était un arrière-fief de la baronnie de Chagny ; elle faisait partie d'un vaste ensemble qui englobait la propriété voisine de Saint-Jacques.<sup>6</sup>

Le détenteur de cette dernière au XIII<sup>ème</sup> siècle, Bernard, vicomte de Sassenay et de Chalon, baron du Tartre, seigneur de Saint-Aubin y possédait de la vigne ce qui conforte l'hypothèse du maintien dans le temps de la réunion de ces deux domaines.<sup>7</sup>

En 1593, la compagnie de cavalerie de la Poterie est implantée à La Folie et le 22 mars, trois de leurs cheveu-légers abattent d'un coup de pistolet le baron de Rully.<sup>8</sup>



Étienne-Jules Marey en 1874 par Lafon de Camarsac.

Étienne-Jules Marey, né à Beaune le 5 mars 1830 et mort à Paris le 15 mai 1904, est un médecin et physiologiste français. Considéré à son époque comme un touche-à-tout atypique, il fut un grand scientifique, un pionnier de la photographie et un précurseur du cinéma.

## L' auteure

**Véronique Rollet.** Historienne de l'Art. Arrière-petite-fille d'EJ Marey.



En 1621, Jacques de La Folie vient sur ses terres pour les vendanges mais il n'y réside pas, ce qui laisse supposer qu'il n'y avait alors que quelque construction utilitaire dont les «bergeries», longs bâtiments qui bordent la cour au Nord, doivent être les témoins.<sup>9</sup>

L'histoire se précise au XVIIIème siècle avec l'entrée en scène de Jean-Baptiste Jame dont la famille est implantée dans la région depuis plusieurs décennies. Son père Jean Bernard Jame tient une importante maison de négoce de vins fins à Chalon et sa mère Antoinette Florin est originaire du Lyonnais. La famille Jame est aisée et pourvue de charges et fonctions importantes ; les affaires sont prospères. Les Jame possèdent plusieurs maisons à Chalon ainsi que la belle maison des Trois Maures à Chagny et un domaine viticole de qualité sur la montagne de La Folie et dans la côte de Nuits. La famille jouit d'une certaine renommée d'autant qu'elle s'est illustrée à Chagny par une attitude remarquable sous la Terreur. Elle réussit en effet, avec l'aide de ses amis Giboulot, à soustraire à ses poursuivants, le vicaire de la paroisse, l'abbé Cottenot.<sup>10</sup>

Jean-Baptiste Jame semble avoir été celui auquel on doit l'aménagement d'une première maison d'habitation à La Folie, certes champêtre selon Gustave Gasser.<sup>11</sup>

L'hypothèse est plausible tant ce personnage fantasque s'il en fut, engagea d'acquisitions et de transactions. Au cours de ses études au Collège d'Autun il était devenu l'ami le plus proche de son condisciple Joseph Bonaparte puis de son jeune frère Napoléon alors à Brienne. A ce propos, les anciens Chagnotins rapportaient une anecdote dont ils n'étaient pas peu fiers : cette amitié aurait valu à leur ville une halte de l'empereur ! Même si la dite visite chez les Jame eut probablement lieu dans leur résidence chalonnaise...<sup>12</sup>

Fort de ces relations et ayant acquis leur soutiens inconditionnels Jean-Baptiste Jame entreprit une brillante carrière, évoluant dans les univers de la grande finance et de la politique. Il accède à de hautes distinctions dans le sillage de Joseph Bonaparte et se sépare finalement du commerce paternel de vins en 1804. Puis contre toute attente, met fin brutalement à cette vie en disparaissant le soir de Noël 1813.

Comme tous ses biens, les propriétés de Chagny -y compris La Folie- furent cédées dans les années 1810-1820.

Outre sa carrière ambitieuse et originale, l'histoire bourguignonne a retenu le rôle de Jean-Baptiste Jame dans l'initiation de Napoléon Bonaparte aux plaisirs du vin !<sup>13</sup>

La mort de Jean Bernard Jame qui avait déjà quitté son domicile de Chagny pour vivre à Vosne puis la brutale disparition de son fils deux ans plus tard précipitèrent le départ de la famille. Seules deux filles de Jean Bernard restèrent à Chagny où elles moururent à l'hospice.<sup>14</sup>



La Folie vue du ciel  
(M. Torgano)



Plan du jardin de la Folie dessiné par EJ Marey



Cadastre de 1826.  
(c) Archives départementales, Mâcon





La Folie vers 1912. Au premier plan,  
les enfants de Noël Bouton

(c) Archives départementales, Mâcon

La Folie – la maison, bâtiments ruraux et vignobles - devient ensuite la propriété d'Anne Giboulot, épouse de Lazare Sauvageot notaire royal à Perrecy-les-Forges, qui la légua à sa nièce Marie-Madeleine Giboulot, mariée à Gilbert Anne Leclerc également notaire royal mais à Chagny de 1830 à 1836.

Peu de renseignements sont parvenus jusqu'à nous concernant ces familles qui comptaient parmi les notables, la charge de notaire royal donnant de larges pouvoirs. L'acte du partage de la succession Giboulot-Leclerc révèle qu'elles étaient par ailleurs à la tête d'un important patrimoine immobilier.

C'est Claude François Gilbert Anne Constant Leclerc qui reçoit La Folie en héritage en 1844.<sup>15</sup> Il demeure alors à Chalon et est avocat.

Il semble selon la description de l'acte de partage que la maison principale de La Folie était toujours celle qui figurait au cadastre de 1826, ne comportant que trois portes et fenêtres soumises à l'impôt, sans doute le refuge campagnard élevé par Jean-Baptiste Jame.<sup>16</sup> D'après les documents du recensement de la population, ce Leclerc semble bien avoir été le premier à faire de la Folie sa résidence. Installé en un premier temps dans la maison familiale de la rue du Bourg à Chagny, il est recensé à La Folie dès 1851. Sans doute a-t-il alors aménagé et transformé les lieux leur donnant l'aspect décrit dans le dossier d'adjudication.<sup>17</sup>

---

*La nouvelle bâtisse est une maison de maître. Leclerc qui s'est marié en 1856 y réside avec sa femme Rosalie – une lointaine cousine de la grand-mère paternelle de Marey ! - et leur fille Claudine ainsi que domestiques, vigneronns et leurs familles.*<sup>18</sup>

*Ils mènent grand train selon Gustave Gasser : « On y faisait, paraît-il, bonne chère et douces amours. »*<sup>19</sup>

*Tant et si bien que la situation financière du couple se détériore, leurs biens sont saisis et le domaine de la Folie vendu le 9 avril 1874 en l'audience des criées du tribunal civil de première instance de Chalon. L'adjudicataire, Monsieur Guépet, avoué, emporte l'enchère au prix de 18 460 francs pour le compte de Marey.*<sup>20</sup>

---

#### Références

<sup>1</sup> Le domaine de Labergement-les-Seurre a été vendu en 2009. La Villa Maria de Naples, aujourd'hui Villa d'Avalos a été cédée par Marey en 1897, cf. D.Viggiani, *I Tempi di Posillipo*, Naples, Electa 1989. L'hôtel particulier du Bd.Delessert a été démoli et remplacé par un immeuble en 1910-1911, cf. Archives de la Seine, (VO/960) ; *la Station physiologique* comme *l'Institut Marey* ont été démolis en 1979 au profit de l'extension du stade de Roland Garros.

Le présent texte est un complément à notre article paru dans *Images, science, mouvement / Autour de Marey*, Paris, l'Harmattan 2003, édité par la SEMIA dans le cadre de la Célébration nationale du centenaire de la mort de Marey. Plusieurs lettres de Marey concernant La Folie y sont retranscrites.

<sup>2</sup> le 5 Brumaire An X.

Le patronyme COTTENOT s'écrit avec un ou deux « t » ; il devient parfois « Collenot ».

<sup>3</sup> Il s'agit de Claude Cottenot et sa femme Anne Lamarosse qui eurent trois enfants Jean-Claude (Beaune, 1727-Chagny, 1812) prêtre à Chagny ; Marguerite (Beaune, 1735-Chagny, 1813) ; François (Beaune, 1732-id.1805) Il y avait à La Folie au milieu des années 1960 un portrait peint de l'abbé Cottenot qui accrédite l'hypothèse du lien de parenté.

<sup>4</sup> Sur les matrices cadastrales (Archives départementales, Mâcon) c'est la mère de Marey qui est désignée comme propriétaire.

<sup>5</sup> Sur l'origine du nom, cf. Albert Colombet, « Toponymes bourguignons à caractère ironique » in *Pays de Bourgogne*, n°139, décembre 1987.

<sup>6</sup> Charles Louis Bandet, *Histoire de Chagny*, Chagny, 1897, réédition Barre et Doyer, 1998.

La Folie n'est pas citée dans la notice Chagny de Béguillet et Courtépée, *Description générale et particulière du duché de Bourgogne*, 3<sup>ème</sup> édition, Avallon, F.E.R.N. 1967.

<sup>7</sup> Archives départementales, Mâcon, terrier de Chagny (1 E 28)

<sup>8</sup> Claude Perry, *Histoire civile et ecclésiastique ancienne et moderne de la Ville et Cité de Chalon-sur-Saône...*Chalon-sur-Saône, 1659.

<sup>9</sup> Ces bergeries étaient encore couvertes de laves dans les années 1950.

<sup>10</sup> Cf. Charles Louis Bandet, op.cit.

Les Giboulot en question n'ont pu être identifiés. Nombreux étaient alors à Chagny ceux qui portaient ce patronyme. La maison Jame reprise par la famille Ridard a été démolie en 1969 lors du percement de l'avenue du Général de Gaulle.

<sup>11</sup> Cf. Gustave Gasser in « Feuilletts bourguignons » du *Courrier de Saône-et-Loire*, 25 juillet 1905 reproduit in « Souvenirs de Chagny », *Pays de Bourgogne* n°105, 1979.

<sup>12</sup> Jean-Bernard Jame (Chagny, vers 1744-Dijon, 4 octobre 1811) ; Antoinette Florin (Chalon, 4 juillet 1744-Lyon, 19 février 1796) ; Jean-Baptiste Jame (Chagny, 18 mars 1767 – « disparu » en 1813 - mort à Bâton Rouge, Louisiane, 19 juin 1833) Sur la halte à Chagny, cf. Gustave Gasser, op.cit. note précédente ; Maurice Roy, *Chagny et son histoire*, Chagny 1984, impr. Roy frères.

<sup>13</sup> Sur ce sujet cf. J-F. Bazin, « Bouteilles à la mer : le vin de Bourgogne durant l'expédition d'Egypte ou le singulier destin de Jean Baptiste Jame, in *Actes du colloque de l'Association bourguignonne des sociétés savantes*, Auxerre, 23-25 octobre 1998 et du même auteur, « Napoléon et son vin : le choix du Chambertin » in Willi Jung, *Napoleon Bonaparte oder der entfesselte Prometheus...*, Göttingen, Vandehook et Ruprecht, 2015.

Sur la biographie de J-B Jame, cf. J-F. Bazin « Le singulier destin de J-B Jame », communication écrite complémentaire à ses publications antérieures, incluant les récentes précisions d'Eric Saugera.

<sup>14</sup> Marguerite Jame ( ? vers 1778 – Chagny, 2 juillet 1811) ; Antoinette Laure Jame ( ? vers 1781 – Chagny, 2 août 1830) ; leur frère Gaspard Philibert Odon (Chagny, 25 avril 1771-Paris, 14 octobre 1845) qui changera son nom en Jam de Bellecroix, semble ne pas s'être intéressé à l'affaire familiale.

<sup>15</sup> Archives départementales, Mâcon. Acte de partage entre Claude François Gilbert Anne Constant Leclerc avocat et Gilbert Bénigne Herculin Leclerc, médecin à Beaune, Notaire Pierre Honoré Paté, Chagny, 21 février 1844 (3 E 28841) ; Mariage Anne Giboulot et Lazare Sauvageot, Chagny, 25 novembre 1783 ; Gilbert Anne Leclerc (Charolles, 21 avril 1769 – Chagny, 13 janvier 1844) ; Marie Madeleine Giboulot (Remigny, 12 mai 1785- Chagny, 13 juin 1843) ;

<sup>16</sup> Archives départementales, Mâcon. Cadastre de Chagny, 1826 (E1 3P3276)

<sup>17</sup> Archives départementales, Mâcon, Registres du recensement de Chagny.

Claude François Gilbert Anne Constant Leclerc (Nolay, 20 février 1813-Chalon, 12 avril 1888) ;

<sup>18</sup> Rosalie Leclerc (Sennecey-le-Grand, 18 janvier 1819- ? ) fille de François Leclerc (Auxonne, 13 octobre 1783- Chalon, 2 août 1851) et de Claudine Bourgogne (Veilly, 25 avril 1785- ? ) ; Claudine Leclerc (Chalon, 12 janvier 1848- 19 mai 1888) Les antécédents de François Leclerc (fils d'Anne Leclerc et de ?) et de Rosalie Leclerc (fille d'Etienne Bourgogne et de Claudine Cammegrain) sont exposés dans une minute du tribunal civil de première instance de Chalon, 28 mars 1889, retranscrite dans le registre d'état-civil des décès de Chalon à la date du 1 avril 1889.

<sup>19</sup> Op.cit. note 11.

<sup>20</sup> Archives départementales, Mâcon, Dossier du jugement d'adjudication 9 avril 1874. Mâcon.(3 U 1 193).

